

Session extraordinaire du 25 Sept^{bre}

L'An mil neuf cent quatre-vingt-cinq
 Le Maire de Saint-Jambes, à 8 heures du matin,
 Le Conseil municipal de la Commune
 de Saint-Jambes, réuni en Conseil municipal, par le Maire,
 s'est réuni au lieu ordinaire, de ses
 séances, sous la Présidence de M. L'Instituteur
 Maire pour une session extraordinaire.

Présent. - M. L'Instituteur, Clergue,
 Hatten, Fauquet, Legendre, Rainé, Lezon, Lamoignon,
 Pelletier, Bourcier, Garçon, Viver, Duilland,
 Bahuaud, Satory, Babonneau et autres.

Absent. - M. M. Rambaud, Demerle, Herve,
 Artaud, Lancelot, J. Ogeron et Lencan occusés.

Le Gouvernement a été autorisé à déléguer le 5
 avril 1884 il a été procédé à la nomination
 d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.
 M. Viver ayant obtenu la majorité des
 suffrages, a été désigné pour remplir ces
 fonctions, qu'il a acceptées.

Le procès-verbal de la dernière séance
 est lu et adopté, après observation au sujet de quelques rectifications
 pour les articles 1^{er} et 2^{es} qui ont été adoptés, les autres articles, questions diverses, etc.

Cimetière St. Paul. Acquisition de terrains nécessaires
 pour les travaux d'aménagement.

M. L'Instituteur propose au Bureau :
 1^o L'ordre et le projet verbal descriptif et
 estimatif de parcelles de terrains appartenant
 à M. L'Instituteur, de ces :

1 ^o Lancelot, ligate . . .	1761 ^{mq} 720 . . .	3962 ^{fr} 70
2 ^o Perrineaux . . .	257, 22 . . .	578 ^{fr} 75
3 ^o Camus . . .	423, 35 . . .	952 ^{fr} 50
Total . . .		<u>5493^{fr} 95</u>

2^o Les propositions de vente souscrites;
 3^o Les budgets primitif et supplémentaires
 pour l'année courante.

Le Conseil municipal,

Sur les pièces produites notamment les promesses
 et ventes signées par M. Lamoignon, Lamoignon
 et Camus pour ce qui concerne les terrains nécessaires
 aux travaux d'amélioration de l'industrie
 Saint-Paul au chef communal

Sur le décret déclaratif d'utilité publique et
 l'urgence constatée

Vote l'acquisition des immeubles ci-après

1. M ^{me} veuve Lamoignon Auguste	1761 m ² 90	3062.70
2. M ^{me} veuve Perrineaux	257.29	578.175
3. M ^{me} veuve Camus	423.75	952.50
Total		4441.775

La promesse de vente faite par M^{me} veuve
 Lamoignon à M^{me} Perrineaux pour ces immeubles
 mineurs propriétaires de la parcelle
 ci-dessus a été acceptée par le Conseil pour
 être exécutée sans la condition expresse
 que dans l'acte de vente M^{me} Lamoignon
 dont la portion personnelle est très importante,
 reportât fort pour ses enfants mineurs avec
 promesse de leur faire ratifier à leur majorité
 par le Conseil d'Etat et la Commission de l'Intérieur, (6 Mai 1831)

Dans le cas de non acceptation de cette
 condition, la Commune ne pourrait prendre
 à sa charge, les frais incombant aux vendeurs
 pour l'expédition du Conseil de famille,
 jugement d'homologation, et la purge
 des hypothèques, lesquels seraient de fait à
 faire au compte de la Commune de la Commune
 La parcelle ayant une valeur supérieure à 500.

La purge pourra être opérée simultanément pour
 les trois immeubles à acquiescer qui éliminera
 les frais d'avoué.

Demande de bourse avec sousseau pour l'école spéciale militaire

Le Maire communique au Conseil le
 dossier d'une demande de bourse avec sousseau
 en faveur du jeune Lathuis (Lathuis Joseph)
 Edouard Lathuis

Il l'invite à se prononcer sur cette demande.

Le Conseil municipal,

Suiv

Ch

De

Vu la demande faite par M. Pothuis René
pour la construction d'un bâtiment
à l'angle des St. Cyr pour l'attache d'une
cour avec chaufferie.

Vu les pièces produites à l'appui de cette demande
notamment la situation pérenne de
l'œuvre un avis favorable.

Duits communal du village du Port au Ble.

Le Conseil municipal

Considérant qu'une souscription a été faite
parmi les habitants de ce village pour
réparer dans assez impérieux état la fontaine
publique du Port au Ble, laquelle souscription
a produit une somme de 40.-

Considérant que principalement la commune
participera à la dépense pour égale somme,
à relever sur les fonds disponibles après
toutefois, ce qui est possible par le Conseil
municipal.

Chemin dit de la Brosse Réparation d'entretien.

M. Girard, conseiller municipal, après inspection
des lieux et des devis, estime la dépense à 585.00
La souscription en argent ayant produit
292.50

Le Conseil municipal vote une somme
de 292.50 comme complément de la dépense
d'entretien pour ce chemin faisant partie de la
voie urbaine.

Demande d'alignement par M. veuve Lancelot Joseph (Rivier urbaine).

Mme veuve Joseph Lancelot propriétaire de
Crestonysse, ayant fait établir dans sa propriété
une petite cabane pour servir à l'angle d'une
rue et de la route. M. Girard, conseiller municipal, a examiné
du sur les lieux, avant la construction.

Le Conseil accepte à rendre à M. Lancelot
le terrain occupé par sa réserve toutefois, qu'elle sera
à la commune, la même surface de terrain, surface
cette construction et également à l'angle des
Crestonysse.

Demande d'alignement par la maison hospitalière de St Paul
 Le Conseil municipal de St Paul de Vence, en rapportant
 aux conclusions de la Commission des travaux
 publics, a résolu que l'alignement sera
 donné à la distance de 0m 50 du pied de
 la voie d'autopne.

Répurgation des ruis de St-Carnot et du Puits de Baron
 M. de Ligne, en lecture au Conseil
 de la lettre de M. Grandjean, en date du
 5 septembre, informant la Commune qu'il
 accepte de faire cette répurgation aux
 conditions arrêtées par le Conseil.

Réservistes. Demandes de dispense de la période
 d'exercices de 28 jours.
 Le Conseil municipal donne un avis
 favorable aux demandes de dispense
 présentées avec pièces à l'appui par
 les réservistes, Ferray, Cassier et Boreau
 de la Commune.

Crédits supplémentaires d' diverses natures
 Le Conseil municipal
 vu l'insuffisance des crédits inscrits aux
 budgets de la Commune, vote les suppléments
 ci-après, savoir :

- 1^o Entretien des puits & fontaines 50^f ..
- 2^o Imprevisions à la charge des Communes 50^f ..
- 3^o Dépenses imprévues 50^f ..

pour lesquels il y a lieu de demander
 une autorisation spéciale par les soins de M. le Maire
 fait & délibéré les 14^o mois sans suite

P. Bergant, P. Patton, E. Frangin, E. Sponchi
 M. Boreau, C. Luyseau, J. Boreau, J. Boreau
 J. Boreau, J. Boreau, J. Boreau